

# 6<sup>ème</sup> CHALLENGE VÉLO 2021

Anney - St Tropez • 2 - 6 octobre 2021



## Dossier d'inscription



## Inscription : comment ça marche

Le but de cette opération est d'apporter l'aide la plus efficace possible à l'association de Christine Janin «À chacun son Everest» qui est entièrement dévouée au soutien aux enfants et aux femmes victimes du cancer.

En 2021, nous allons ainsi remettre à l'association un chèque de 60 000 €.

En octobre 2021, nous comptons sur vous pour pulvériser ce résultat. En retour, nous vous promettons une vraie aventure de 5 jours, émouvante et chaleureuse, comme en témoignent toutes celles qui ont participé aux précédentes éditions.

Première étape, votre inscription :

3 chèques à l'ordre de «Cœur Vanessa» sont à nous remettre :

- 150 € pour frais d'inscription, à nous parvenir avant le 15 septembre, mais débité seulement la veille du départ.
- 800 € pour frais d'organisation durant 5 jours, à nous parvenir avant le 15 septembre, mais débité seulement la veille du départ.  
(hôtels, restaurants et nourriture, coach, logistique, location et carburant des véhicules, assistance technique et médicale)
- chèque(s) de votre (ou de vos) sponsor(s)\* à nous remettre impérativement avant le départ, mais débité seulement la veille.  
**\* IMPORTANT :** le montant de ce troisième chèque sera fonction de l'aide que votre sponsor apportera à l'opération.

Exemples :

- 1€ par km, soit pour 500 km : 500 € (participation minimale)
- 2€ par km, soit pour 500 km : 1 000 €
- 3€ par km, soit pour 500 km : 1 500 €
- etc.

Concernant votre financement personnel :

**INSCRIPTION ET FRAIS D'ORGANISATION :**

Cette somme (800+150 = 950€) sera entièrement à la charge de chaque participante et doit être exclusivement payée par elles pour leur contribution sur leurs fonds propres. Elle ne peut en aucun cas être assimilée à un don au profit de Cœur Vanessa et n'est pas déductible des impôts.

**DONS DE VOS SPONSORS À COEUR VANESSA :**

Sommes directement attribuées aux actions de l'association, qui, à ce titre, bénéficient de la **défiscalisation des deux tiers des sommes versées**. Pensez à préciser leurs coordonnées sur votre bulletin d'inscription (page suivante) afin que nous puissions faire parvenir à chacun son reçu fiscal.

**MESURES SANITAIRES «COVID» :**

En raison des évolutions possibles des mesures gouvernementales, nous vous préciserons les règles à respecter quelques jours avant le départ. L'organisateur vous fournira masques et gel hydroalcoolique.



Parc du Calvi  
5 rue de l'Espace 55  
74330 POISY  
06 15 05 44 00

coeur-vanessa.com

## Bulletin d'inscription des participantes

Page à nous retourner impérativement **le 15 SEPTEMBRE 2021 dernier délai** avec les chèques établis par vous, à l'adresse en bas de page.  
Pour vos sponsors, chèque à nous parvenir au plus tard la veille du départ.

Je soussignée \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Relève le défi et confirme ma participation au 6<sup>ème</sup> CHALLENGE VÉLO en joignant les 2 chèques personnels demandés à l'ordre de Cœur Vanessa.

Ceux établis par mon (ou mes) sponsor(s), à l'ordre de Cœur Vanessa,

- sont joints à cet envoi
- vous seront remis ultérieurement, avant le départ.

Je note ici les renseignements concernant mes sponsors :

NOM particulier ou raison sociale	RESPONSABLE stés uniquement	COORDONNÉES (adresse, tél., mail)	SOMME VERSÉE	SIGNATURE
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

En cas de manque de place pour noter les coordonnées, veuillez écrire ces renseignements au dos de ce bulletin.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2021

SIGNATURES

La participante :

Association Le Cœur Vanessa  
Mme Annick Laurent :



Parc du Calvi  
5 rue de l'Espace 55  
74330 POISY  
06 15 05 44 00